



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 23 février 2026 A 20 HEURES 30

Délibération n° 2026 02 23-11- FINANCES - Souscription d'une  
ligne de trésorerie à hauteur de 1 000 000 €

Nombre de conseillers	Date de la convocation : 07/02/2026
En exercice : 33	
Présents : 29	Affichage de la convocation : 17/02/2026
Pouvoirs : 2	
Votants : 31	Affichage du compte rendu : 25/02/2026
<b>Présents</b> : Daniel JULLIEN, Daniel MALOSSE, Béatrice DUMORTIER, Gérard DUPLAT, Henri COQUARD, Geneviève HECTOR, Philippe LARGE, Danielle CHARVOLIN, Olivier DEROZARD, Yolande CHAREYRE, Chantal ROCHE, Christian NEUVILLE, Edouard WILLEMEN, Jean-Pierre NEMOZ, Gerbert RAMBAUD, Safi BOUKACEM, Sylvie RAZY, Isabelle VIDAL, Sandrine ARNAUD, Stéphane GILLET, Rémi GILLET, Véronique DUMAS, Aline DURAND, Roland BADOIL, Sylvère MATHIEU, Ghislaine FROMM, Yohann DUMAS, Sylvain BARCET, Brigitte REGIS- MOREAU.	
<b>Absents ayant remis pouvoir :</b>	
Anne LANSON PEYRE DE FABREGUES donne pouvoir à Sylvain BARCET Fatima FERNI donne pouvoir à Safi BOUKACEM	
<b>Absents ou excusés :</b>	
Mme Chantal BERTHILLON M Joao DA ROCHA,	

Madame Béatrice DUMORTIER est élue Secrétaire de séance (article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Afin de financer les besoins ponctuels de trésorerie et de faire face à tout risque de rupture de paiement, la commune de Vaugneray peut décider de souscrire une ligne de trésorerie. L'ouverture d'une ligne de trésorerie permet, en cas de décalage entre le mandatement des dépenses et la perception des recettes de couvrir les besoins nécessaires au fonctionnement de l'établissement.

Les crédits procurés par une ligne de trésorerie n'ont pas vocation à financer l'investissement et ne procurent aucune ressource budgétaire. La ligne de trésorerie est destinée à approvisionner le compte bancaire de la commune de Vaugneray. Les tirages s'effectuent en cas de nécessité et le remboursement des tirages s'opère dès que la trésorerie le permet.

Monsieur le Maire rappelle que les principaux investissements ont été réalisés en 2025. Certaines recettes restent, cependant, encore à percevoir comme les soldes des subventions sur 2026.

La commune de Vaugneray va être amenée à porter la trésorerie de l'investissement entre deux appels de fonds pour financer le solde des travaux. Aussi, il est nécessaire de souscrire une ligne de trésorerie pour un montant de 1 000 000€.

Monsieur le Maire présente les différentes offres reçues suite à la consultation de plusieurs organismes de financement :

Prêteur	Caisse d'Epargne Rhône-Alpes	Crédit Agricole Centre Est	La Banque Postale	Crédit Mutuel
Montant maximum	800 000 € ou 1 000 000 €	800 000 € ou 1 000 000 €	800 000 € ou 1 000 000 €	800 000 € ou 1 000 000 €
Durée	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
Taux d'intérêt	Taux €STER +0,63 % ou taux fixe de 2.57 %	Euribor 3 mois (taux moyen 2.03%) + 0.80 % de marge	Euribor 3 mois (taux moyen 2.03%) + 0.47% ou Taux €STER +0,59 %	Euribor 3 mois (taux moyen 2.03%) + 0.90 % de marge
Frais de dossier	1 000 €	Non indiqué	Non indiqué	Non indiqué
Commission de réservation	Néant	0.10% soit 800 € ou 1 000 €	0.10% soit 800 € ou 1 000 €	0.10% soit 800 € ou 1 000 €
Commission de non-utilisation	0,04 %	Non indiqué	Néant	Néant

Monsieur le Maire propose de signer l'offre auprès de la Caisse d'Epargne Rhône-Alpes :

Prêteur	Caisse d'Epargne Rhône-Alpes
Emprunteur	Commune de Vaugneray
Objet	Besoins de trésorerie
Nature	Ligne de trésorerie par tirage
Montant maximum	1 000 000 €
Durée	12 mois
Taux d'intérêt	Taux €STER +0,63 % ou taux fixe de 2.57 %
Frais de dossier	1 000 €
Commission d'engagement	Néant
Commission de non-utilisation	0,04 %

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, Après un vote à main levée,  
Dont le résultat est le suivant :

31 suffrages exprimés :

31 voix Pour

UNANIMITÉ des suffrages exprimés

**AUTORISE** la signature du contrat de ligne de trésorerie avec la Caisse d'Epargne Rhône-Alpes dans les conditions susmentionnées.

**DIT QUE** la dépense sera imputée sur les crédits ouverts au budget de la commune de Vaugneray.

Rendue exécutoire compte tenu  
de la transmission en Préfecture le

28.02.2026

et de la publication en mairie le

28.02.2026

La Secrétaire,  
Béatrice DUMORTIER

Pour copie certifiée conforme  
Au registre des délibérations  
Le Maire,  
Daniel JULLIEN



Accusé de réception en préfecture  
069-200047785-20260223-2026022311\_11-DE  
Reçu le 28/02/2026